

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/six-mois-de-prison-avec-sursis-pour-l-en...>

De

4 min read

Six mois de prison avec sursis pour l'enseignant qui a sorti un couteau en classe au Havre - France Bleu

Il avait sorti un opinel et tenu des propos inquiétants devant sa classe de 1ère le samedi 21 octobre 2023. Patrick Domenget, enseignant d'histoire-géographie du lycée Claude Monet du Havre, a été condamné à six mois de prison avec sursis, interdiction d'enseigner pendant trois ans **et interdiction d'obtenir un port d'arme pendant cinq ans**. Il était jugé ce jeudi en chambre correctionnelle pour "*port sans motif d'arme blanche*" et "*violence avec usage d'une arme sans incapacité*".

france
bleu
publicité

"Il a pété un boulon"

Pendant une audience éprouvante de plus de quatre heures, Patrick Domenget a tenté d'expliquer le contexte dans lequel il a, selon les mots de son avocat, "*pété un boulon*". Dans la même semaine, ce professeur d'histoire-géographie a dû organiser un hommage à Dominique Bernard, enseignant tué à Arras quelques jours plus tôt par un terroriste, et à Samuel Paty, décapité devant son collègue trois ans auparavant.

Confus à la barre, Patrick Domenget explique être anxieux suite à ce nouvel événement qui a touché sa profession. Lors du cours ce samedi matin du 21 octobre, l'enseignant de 52 ans propose alors aux élèves de parler de ces attentats, et leur expose son sentiment. Comme Samuel Paty, raconte-t-il à ses élèves, il a toujours une arme dans son sac. **Patrick sort alors un opinel**, leur montre et le range.

L'enseignant déclare ensuite qu'il n'hésiterait pas à s'en servir si lui aussi devait se trouver face à des terroristes. Il poursuit, leur expliquant s'être battu quand il était adolescent et *"qu'aujourd'hui, il pourrait prendre un élève et le cogner contre le mur"*. **Des propos qui n'étaient pas destinés aux élèves, explique-t-il**, mais qui sont d'une violence extrême, a rappelé le président du tribunal.

"Vous n'avez pas expliqué à vos élèves pourquoi vous sortiez un couteau, pourquoi vous teniez ces propos, ajoute le magistrat. Votre rôle d'enseignant, c'est pourtant d'expliquer". *"Oui, la séance est ratée, monsieur le président"*, reconnaît l'enseignant.

"On veut qu'il se fasse soigner"

De nombreux élèves et leurs parents ont fait le déplacement ce jeudi au Tribunal judiciaire du Havre. *"Ce qu'on réclame c'est que ce monsieur se fasse soigner"*, ont dit presque d'une seule voix, les mamans invitées à s'exprimer à l'audience. *"Les élèves ont bien compris qu'il avait pété un boulon, témoigne Florence, mère d'un des élèves. Et à cette audience, on comprend encore mieux sa fragilité et ce qu'il vivait"*.

Père d'un adolescent aux troubles autistiques, et d'une fille en bas-âge, **Patrick Domenget s'est décrit comme submergé**. Quelques jours avant les faits, il s'est posé la question de se mettre en arrêt, voire de quitter le métier. *"Mais j'ai une famille à nourrir"*, il décide donc de tenir jusqu'aux vacances qui arrivaient à la fin de cette matinée de cours.

"S'il n'avait pas sorti un couteau personne n'aurait agi"

Une maman explique que le comportement de l'enseignant était connu de la direction, et de la communauté éducative. *"Mais sans le couteau, personne n'aurait agi"*, estime une élève. La jeune fille a décidé de ne pas porter plainte, *"pour ne pas aggraver la situation"*.

Le tribunal n'a pas décidé de condamner l'enseignant à se faire soigner, regrette pourtant son avocat. *"Ça aurait été une décision cohérente, appuie Antoine Siffert. Il était complètement perché"*. Ce que valide l'expertise psychiatrique, pointant une altération du discernement. Le conseil déclare prendre le temps de discuter de cette sanction avec son client avant de décider d'éventuellement faire appel.